

veau ; on veut encore l'éconduire, il persiste et est introduit. Après quelques minutes d'une conversation de pure politesse, M. Joly lui dit tout à coup sans aucun préambule : " M. le Curé, voudriez-vous être assez bon pour me donner votre bénédiction ? " Il ajouta, après l'avoir reçue : " Que votre visite me fait du bien ! Je ne puis vous voir, mais je sens votre présence. Depuis que vous êtes auprès de moi, je goûte une paix, un calme, une joie intérieure que je n'ai jamais connus. "

Il ne fut pas difficile de faire entendre la parole du salut à cette âme que la grâce travaillait si visiblement, et la confession fut commencée le jour même, M. Joly fit la sainte communion quelque temps après. Il vécut jusqu'au 10 avril 1839, et tous les jours qui s'écoulèrent depuis sa conversion furent consacrés aux plus admirables sentiments de foi et de piété. Marie avait exaucé la prière de son fervent serviteur ; elle avait remporté une éclatante victoire.

Le 16 décembre, Mgr de Quélen érigea canoniquement l'association. Le registre d'inscription ne fut cependant ouvert que le 12 janvier 1837 ; dix jours après, deux cent quatorze associés étaient inscrits ; on en compte aujourd'hui un million quatre-vingt mille.

EXTENSION DE L'ARCHICONFRÉRIE

A partir de ce moment, l'œuvre était fondée et le pèlerinage établi. Les paroissiens de Notre-Dame des Victoires devinrent plus assidus aux offices, plus empressés à entendre la parole de Dieu, plus disposés à s'approcher des sacrements. Les fidèles des paroisses voisines apprirent le chemin du sanctuaire et se firent inscrire en grand nombre sur les registres de l'association. Mais M. Desgenettes désirait obtenir pour elle le titre d'Archiconfrérie pour toute la France. Par suite de circonstances toutes providentielles, il obtint plus encore qu'il n'avait souhaité. Le 24 avril 1838, le Souverain Pontife Grégoire XVI élevait l'association à la dignité